Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/07/2025 - 14998 - 2017 B 02765 - 830 070 090 - ABALONE TT OSNY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

14999

SAS ABALONE TT OSNY

12 CHAUSSEE JULES CESAR

95520 OSNY

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme le 07/07/2025

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 190.00	5 190.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	35 062.96	28 078.28	6 984.68	11 921.51	-4 936.83	-41.41
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	10 388.00		10 388.00	5 617.00	4 771.00	84.94
	Autres immobilisations financières	2 765.00		2 765.00	2 765.00		
	Total II	53 405.96	33 268.28	20 137.68	20 303.51	-165.83	-0.82
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	311 248.17	15 473.92	295 774.25	269 203.22	26 571.03	9.87
	Autres créances	21 406.40		21 406.40	137 789.59	-116 383.19	-84.46
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				666.66	-666.66	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	656.99		656.99	3 280.07	-2 623.08	-79.97
	Total III	333 311.56	15 473.92	317 837.64	410 939.54	-93 101.90	-22.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	386 717.52	48 742.20	337 975.32	431 243.05	-93 267.73	-21.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 153.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 125 000)	125 000.00	125 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 663.82	3 663.82		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		4 557.51	-4 557.51	-100.00
	Report à nouveau	-3 663.60		-3 663.60	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-50 880.15	-8 221.11	-42 659.04	-518.90
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	74 120.07	125 000.22	-50 880.15	-40.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 456.00	39 622.10	-37 166.10	-93.80
	Provisions pour charges				
	Total III	2 456.00	39 622.10	-37 166.10	-93.80
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	3 432.66	4 357.06	-924.40	-21.22
	Emprunts et dettes financières diverses		3 017.00	-3 017.00	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 472.20	39 705.03	-3 232.83	-8.14
	Dettes fiscales et sociales	219 911.21	217 975.29	1 935.92	0.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 583.18	1 566.35	16.83	1.07
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	261 399.25	266 620.73	-5 221.48	-1.96
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	337 975.32	431 243.05	-93 267.73	-21.63
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	261 399.25	266 620.73		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 096 905.97		1 096 905.97	1 452 445.90	-355 539.93	-24.48
Chiffre d'affaires NET	1 096 905.97		1 096 905.97	1 452 445.90	-355 539.93	-24.48
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 833.36	9 333.24	-3 499.88	-37.50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 406.08	10 160.00	-6 753.92	-66.48
Autres produits			1 110.56	369.67	740.89	200.42
Total des Produits d'exploitation (I)			1 107 255.97	1 472 308.81	-365 052.84	-24.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			171 516.65	194 668.99	-23 152.34	-11.89
Impôts, taxes et versements assimilés			25 478.19	31 068.46	-5 590.27	-17.99
Salaires et traitements			756 337.27	1 007 208.68	-250 871.41	-24.91
Charges sociales			189 371.55	216 082.97	-26 711.42	-12.36
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 936.83	4 337.73	599.10	13.81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 611.61	5 367.25	-755.64	-14.08
Dotations aux provisions						
Autres charges			224.21	1 110.83	-886.62	-79.82
Total des Charges d'exploitation (II)			1 152 476.31	1 459 844.91	-307 368.60	-21.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-45 220.34	12 463.90	-57 684.24	-462.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 117.91	10 632.59	-9 514.68	-89.49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 117.91	10 632.59	-9 514.68	-89.49
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		10 659.60	-10 659.60	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		10 659.60	-10 659.60	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	1 117.91	-27.01	1 144.92	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-44 102.43	12 436.89	-56 539.32	-454.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	125.00		125.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	37 166.10		37 166.10	
Total VII	37 291.10		37 291.10	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 068.82	3 017.00	41 051.82	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		17 641.00	-17 641.00	-100.00
Total VIII	44 068.82	20 658.00	23 410.82	113.33
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-6 777.72	-20 658.00	13 880.28	67.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 145 664.98	1 482 941.40	-337 276.42	-22.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 196 545.13	1 491 162.51	-294 617.38	-19.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-50 880.15	-8 221.11	-42 659.04	-518.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT OSNY

12 CHAUSSEE JULES CESAR

95520 OSNY

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 337 975.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 096 905.97 Euros et dégageant un déficit de -50 880.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2018, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 100 000 euros.
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT OSNY deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2019, le retour est de 15 951 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2020, le retour est de 19 503 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2021, le retour est de 19 889 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, le retour est de 3 017 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 190		
Installations générales agencements aménagements divers	19 961		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 208		
TOTAL	37 169		
Prêts, autres immobilisations financières	8 382		4 771
TOTAL	8 382		4 771
TOTAL GENERAL	50 741		4 771

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 190	5 190
Installations générales agencements aménagements divers			19 961	19 961
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 106	15 102	15 102
TOTAL		2 106	35 063	35 063
Prêts, autres immobilisations financières			13 153	13 153
TOTAL			13 153	13 153
TOTAL GENERAL		2 106	53 406	53 406

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 190			5 190
Installations générales agencements aménagements divers	15 014	2 852		17 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 233	2 085	2 106	10 212
TOTAL	25 247	4 937	2 106	28 078
TOTAL GENERAL	30 437	4 937	2 106	33 268

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 852				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 085				
TOTAL	4 937				
TOTAL GENERAL	4 937				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	39 622		37 166		2 456
TOTAL	39 622		37 166		2 456

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 862	4 612			15 474
TOTAL	10 862	4 612			15 474
TOTAL GENERAL	50 484	4 612	37 166		17 930
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 612			
exceptionnelles			37 166		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	10 388	10 388	
Autres immobilisations financières	2 765	2 765	
Clients douteux ou litigieux	66 467	66 467	
Autres créances clients	244 781	244 781	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 473	11 473	
Groupe et associés	5 668	5 668	
Débiteurs divers	4 266	4 266	
Charges constatées d'avance	657	657	
TOTAL	346 465	346 465	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 771		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 433	3 433		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 472	36 472		
Personnel et comptes rattachés	94 144	94 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 652	49 652		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 023	67 023		
Autres impôts taxes et assimilés	9 093	9 093		
Autres dettes	1 583	1 583		
TOTAL	261 399	261 399		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 266
Total	4 266

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 831
Dettes fiscales et sociales	75 981
Autres dettes	1 583
Total	87 913

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	657
Total	657

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	138 072
Total	138 072

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	640
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		640

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %

ABALONE TT OSNY
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 125000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 12 CHAUSSÉE JULES CÉSAR
95520 OSNY
830070090 RCS PONTOISE
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de -50880,15 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -54543,75 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant
31.12.2020			22000,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Osny S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme le 17/07/2025

Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT Osny S.A.S.
12 Chaussée Jules César 95520 OSNY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14300801010 1 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Osny S.A.S.

12 Chaussée Jules César 95520 OSNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Osny S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Osny S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA



27/05/2024 16:42

Signé par **Yohann Bossard**

Yohann BOSSARD

Associé

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT OSNY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 12 CHAUSSEE JULES CESAR 95520 OSNY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 83007009000014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 190	AG 5 190		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 063	AU 28 078	6 985	11 922
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	10 388	BG	10 388	5 617
	Autres immobilisations financières*	BH	2 765	BI	2 765	2 765
	TOTAL (II)	BJ	53 406	BK 33 268	20 138	20 304
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	311 248	BY 15 474	295 774	269 203
	Autres créances (3)	BZ	21 406	CA	21 406	137 790
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		667
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	657	CI	657	3 280
	TOTAL (III)	CJ	333 312	CK 15 474	317 838	410 940
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	386 718	1A 48 742	337 975	431 243

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 153 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT OSNY — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 125 000)	DA	125 000	125 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 664	3 664
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		4 558
	Report à nouveau	DH	(3 664)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(50 880)	(8 221)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	74 120	125 000
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 456	39 622
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 456	39 622
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 433	4 357
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		3 017
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 472	39 705
	Dettes fiscales et sociales	DY	219 911	217 975
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 583	1 566
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	261 399	266 621
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	337 975	431 243

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	261 399	266 621
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 915	4 079

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT OSNY — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 096 906	FH		FI	1 096 906	1 452 446
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 096 906	FK		FL	1 096 906	1 452 446
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 833	9 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 406	10 160
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 111	370
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 107 256	1 472 309
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	171 517	194 669
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 478	31 068
	Salaires et traitements*					FY	756 337	1 007 209
	Charges sociales (10)					FZ	189 372	216 083
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA	4 937	4 338
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 612	5 367
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	224	1 111
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 152 476	1 459 845
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(45 220)	12 464
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 118	10 633
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 118	10 633
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		10 660
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		10 660
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 118	(27)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(44 102)	12 437

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT OSNY — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	125	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	37 166	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	37 291	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	44 069	3 017
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		17 641
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	44 069	20 658
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 778)	(20 658)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 145 665	1 482 941
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 196 545	1 491 163
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(50 880)	(8 221)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 406	9 937
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES CHARGES	44 069	
PRODUIT CESSION IMMOBILISATION		125
REPRISE PROVISION		37 166

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT OSNY

12 CHAUSSEE JULES CESAR

95520 OSNY

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 337 975.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 096 905.97 Euros et dégageant un déficit de -50 880.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2018, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 100 000 euros.
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT OSNY deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2019, le retour est de 15 951 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2020, le retour est de 19 503 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2021, le retour est de 19 889 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, le retour est de 3 017 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 190		
Installations générales agencements aménagements divers	19 961		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 208		
TOTAL	37 169		
Prêts, autres immobilisations financières	8 382		4 771
TOTAL	8 382		4 771
TOTAL GENERAL	50 741		4 771

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 190	5 190
Installations générales agencements aménagements divers			19 961	19 961
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 106	15 102	15 102
TOTAL		2 106	35 063	35 063
Prêts, autres immobilisations financières			13 153	13 153
TOTAL			13 153	13 153
TOTAL GENERAL		2 106	53 406	53 406

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 190			5 190
Installations générales agencements aménagements divers	15 014	2 852		17 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 233	2 085	2 106	10 212
TOTAL	25 247	4 937	2 106	28 078
TOTAL GENERAL	30 437	4 937	2 106	33 268

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 852				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 085				
TOTAL	4 937				
TOTAL GENERAL	4 937				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	39 622		37 166		2 456
TOTAL	39 622		37 166		2 456

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 862	4 612			15 474
TOTAL	10 862	4 612			15 474
TOTAL GENERAL	50 484	4 612	37 166		17 930
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 612			
exceptionnelles			37 166		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	10 388	10 388	
Autres immobilisations financières	2 765	2 765	
Clients douteux ou litigieux	66 467	66 467	
Autres créances clients	244 781	244 781	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 473	11 473	
Groupe et associés	5 668	5 668	
Débiteurs divers	4 266	4 266	
Charges constatées d'avance	657	657	
TOTAL	346 465	346 465	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 771		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 433	3 433		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 472	36 472		
Personnel et comptes rattachés	94 144	94 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 652	49 652		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 023	67 023		
Autres impôts taxes et assimilés	9 093	9 093		
Autres dettes	1 583	1 583		
TOTAL	261 399	261 399		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 266
Total	4 266

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 831
Dettes fiscales et sociales	75 981
Autres dettes	1 583
Total	87 913

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	657
Total	657

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	138 072
Total	138 072

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	640
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		640

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %